# RAPPORT ANNUEL
## 2019-2020

**LEUR** RÉUSSITE,
**NOTRE** PASSION!

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Québec

Le projet de loi 40 modifiant la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance scolaire* a été adopté le 8 février 2020. Avec les changements devant découler de celui-ci, une page de l'histoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sera tournée puisque notre organisation se nommera désormais le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries et qu'une nouvelle gouvernance scolaire sera mise en place. Étant donné que la nouvelle appellation est entrée en vigueur le 15 juin 2020, soit à la fin de l'année scolaire de référence dans ce document, nous référerons une dernière fois à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries tout au long de celui-ci.

Chaque commission scolaire du Québec a l'obligation de préparer un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son *Plan d'engagement vers la réussite* et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. Elle y informe la population des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité.

Ainsi, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) vous présente son rapport annuel 2019-2020.

Ce bilan de fin d'année est le reflet d'une année d'exception en raison de la pandémie de la COVID-19, une crise sanitaire sans précédent. Celle-ci a nécessité d'importants ajustements en cours de route pour nos équipes en ce qui concerne l'enseignement, le soutien à l'enseignement, aux services de garde, au transport scolaire, sur le plan budgétaire et plus encore. Nous avons réussi à relever de nombreux défis, permettant ainsi de mettre en lumière la capacité de résilience et l'agilité de notre organisation. Nous avons également réussi à éviter de nombreux écueils, tant pour nos élèves et leur réussite que pour nos équipes et leur motivation. Un vrai tour de force! À la lumière des données de ce bilan, vous pourrez constater que malgré la situation, nous n'avons pas renoncé à atteindre les cibles de notre *Plan d'engagement vers la réussite* et que, même si nous avons dû parfois mettre l'accent sur des éléments extérieurs à celui-ci, nous avons toujours continué de placer l'élève au cœur de nos priorités.

# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2019-2020 de la CSDGS.

Alors que l'année scolaire avait débuté en beauté avec l'inauguration et la visite publique de l'École régionale Brenda-Milner, une nouvelle école spécialisée à vocation régionale ouverte pour la première année à des élèves handicapés âgés de 4 à 21 ans, en présence de cette grande dame, et que l'année scolaire se déroulait de belle façon, un élément de portée mondiale est venu chambouler notre rythme de croisière et a révélé l'année 2019-2020 comme étant une année exceptionnelle à plus d'un égard. Plusieurs éléments importants ont jalonné le parcours de nos équipes et de nos élèves à compter de l'annonce de la pandémie de la COVID-19 qui venait avec son lot de défis!

Je tiens à remercier toutes les équipes de nos établissements et services de leur engagement, leur courage – parce que oui, il en fallait! - et leur persévérance!

Nos équipes ont fait preuve d'une résilience évidente et je leur en suis reconnaissante.

En plus de veiller au respect des balises gouvernementales et de la Santé publique pour atténuer les effets de la crise sur les apprentissages des élèves, nous avons dû aussi composer avec un autre changement, dans un tout autre registre, découlant de l'adoption du projet de loi 40. En devenant le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, une nouvelle appellation entrant en vigueur le 15 juin 2020, des adaptations ont été amorcées et se poursuivront au cours de la prochaine année scolaire, notamment en ce qui a trait à l'identification visuelle.

Je remercie à cet effet mon équipe à la Direction générale qui a su m'accompagner et me guider dans la prise de décisions.

Toujours en lien avec l'adoption de ce projet de loi, un changement majeur a été amorcé touchant, cette fois-ci, la gouvernance scolaire. En attendant la création d'un conseil d'administration, j'ai eu à assurer la transition entre la nouvelle instance et le conseil des commissaires.

De 1998 à 2020, nous avons pu compter sur la constante bienveillance de notre conseil des commissaires, à l'égard de nos équipes et de nos élèves. Pour chaque grande orientation prise, ces derniers étaient au cœur des préoccupations afin que leur bien-être soit assuré et qu'ils puissent développer tout leur potentiel.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, au fil des ans, se sont succédé au conseil des commissaires, comme représentants de circonscriptions, du Comité de parents ou du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage. Votre intérêt pour l'éducation n'a jamais été démenti et vous avez toutes et tous été de dignes représentants de notre commission scolaire. Merci de votre implication citoyenne!

En 2020-2021, nous devrons continuer de tout mettre en œuvre dans nos milieux pour freiner la propagation du coronavirus. Nous devrons aussi mettre en place notre nouvelle gouvernance scolaire et effectuer tous les changements découlant de l'entrée en vigueur des centres de services scolaires.

Je suis consciente que la tâche ne sera pas simple, mais je suis déterminée – et je sais que vous l'êtes aussi! – à tout faire pour que nous atteignions nos buts communs en ce qui concerne la réussite des élèves. Quand je regarde le chemin parcouru au cours des derniers mois, je suis vraiment fière du travail accompli, de la mobilisation de nos équipes, de l'entraide entre collègues et de toutes nos réalisations.

Merci aux familles de nos élèves qui ont fait équipe avec nous, et surtout, à nos chers élèves qui ont su être nos fidèles alliés en respectant les diverses balises tant de la santé publique que celles relatives à leurs études. Je le sais, cela n'a pas été évident! Chers élèves, jeunes et adultes, retenez que vous avez été pour nous LA source de motivation dans tout ce branle-bas de combat!

Il est évident que nous mettrons les bouchées doubles en 2020-2021 pour la poursuite des apprentissages. Vous pourrez tout de même constater, à la lecture de ce rapport annuel, l'évolution de nos résultats eu égard à notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Malgré tout ce que nous avons vécu, nous nous rapprochons des cibles identifiées.

L'expérience du printemps dernier a été confrontante, mais combien dynamique et enrichissante! Cap sur l'avenir!

## PRÉSENTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

La CSDGS est en pleine croissance! Elle dessert la clientèle scolaire francophone de 21 municipalités de deux MRC : de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Située sur la Rive-Sud de la région métropolitaine, son territoire comporte des secteurs à la fois ruraux et urbains.

Étant l'un des plus importants employeurs sur son territoire, la CSDGS embauche :

Plus de **6 578** employés

- **3 353** enseignants
- **162** gestionnaires
- **246** professionnels
- **2 617** membres du personnel de soutien

En septembre 2020, la CSDGS comptait près de **31 400** élèves dans **55** établissements scolaires dont :

Un total de **25 592 élèves** répartis dans 55 établissements scolaires, dont :

- Passe-Partout : 159 élèves
- Préscolaire : 2 333
- Primaire : 14 171
- Secondaire : 8 819
- 80 élèves dans une école spécialisée à vocation régionale
- 30 élèves au programme intégré secondaire-professionel-collégial (PISPC)

ET

**5 794 élèves** au secteur adulte, soit :

- 1 318 élèves dans deux centres de formation générale des adultes (FGA)
- 2 027 élèves dans deux centres de formation professionnelle (FP)
- 695 élèves en formation à distance (FGA et FP)
- 1 754 personnes formées par le Service aux entreprises

(Source : Bilan 4, 2019-2020)

Plus de **6 478** enfants fréquentent les **39** services de garde

**1 350** élèves HDAA
(handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
dont **478** intégrés en classes régulières et **873** intégrés en classes adaptées

**8** services administratifs en soutien aux établissements scolaires qui organisent notamment le transport à plus de **12 195 élèves**

Cela représente une planification de plus de **1 269** trajets pour plus de **287** véhicules

L'entretien d'un parc immobilier de **66** bâtiments (incluant les bâtiments en location et les centres administratifs) représentant un actif non financier de plus de **319 M$**

Selon le Recensement de 2016, produit par Statistiques Canada, le nombre de familles dont l'un des parents est issu de l'immigration :

a augmenté de **92 %**

entre 2006 **2 645** familles
et 2016 **5 070** familles

De plus, on dénote que **23 %** du nombre total de jeunes de moins de 18 ans sur le territoire de la CSDGS sont issus de l'immigration.

Jusqu'au 8 février 2020, la CSDGS était administrée par les **16** membres du conseil des commissaires qui cumulaient de nombreuses années d'expérience et d'implication au sein de la communauté éducative. Ils étaient engagés auprès de la population que la CSDGS dessert à réaliser la mission de l'organisation, dans le respect de leurs ambitions et de leurs valeurs.

Entre le 8 février et le 30 juin 2020, ils ont exercé un rôle-conseil auprès de la directrice générale.

# LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Jusqu'au 8 février 2020, la CSDGS est administrée par un conseil des commissaires composé de 11 commissaires élus, chacun représentant les citoyens de l'une des 11 circonscriptions électorales. Au poste de présidence et aux 11 postes de commissaires élus au suffrage universel, s'ajoutaient quatre postes réservés aux parents, dont trois commissaires, membres du comité de parents et un commissaire représentant le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

En 2019-2020, les membres du conseil des commissaires étaient :

**MARIE-LOUISE KERNEÏS**
Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif

CIRCONSCRIPTIONS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | **STÉPHANE BESSETTE**<br>Hemmingford (canton), Hemmingford (village), Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard et Saint-Patrice-de-Sherrington | 2 | **CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR**<br>Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sainte-Clotilde |
| 3 | **MICHELLE MORIN**<br>Mercier et une partie de Châteauguay | 4 | **ÉRIC ALLARD**<br>Léry et une partie de Châteauguay |
| 5 | **SUZANNE GAUDETTE**<br>Vice-présidente du comité exécutif<br>Kahnawake et une partie de Châteauguay | 6 | **CÉDRIC FONTAINE**<br>Sainte-Catherine |
| 7 | **ANDRÉ DUGAS**<br>Vice-président du conseil des commissaires<br>Une partie de Saint-Constant | 8 | 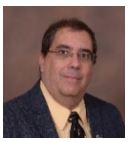 **STÉPHANE DESJARDINS**<br>Delson et une partie de Saint-Constant |
| 9 | 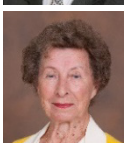 **MARGOT PAGÉ**<br>Candiac | 10 | **MAUDE SIMARD**<br>Une partie de La Prairie |
| 11 | **ALAIN LEMIEUX**<br>Saint-Mathieu, Saint-Philippe<br>et une partie de La Prairie | | **TOMMY GAULIN**<br>Représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) |
| | **SOPHIA PLANTE**<br>Représentante du comité de parents, niveau secondaire | | 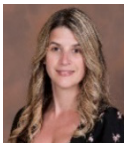 **VALÉRIE ROY**<br>Représentante du comité de parents |
| | **MARTIN HERTELEER**<br>Représentant du comité de parents, niveau primaire | | |

À partir du 8 février 2020, à la suite de l'adoption du projet de loi 40 : *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, jusqu'à la création du conseil d'administration, c'est la directrice générale qui prenait les décisions qui étaient auparavant prises par le conseil des commissaires. Jusqu'au 30 juin, ils ont exercé un rôle-conseil auprès de la directrice générale. Aussi, à partir du 15 juin 2020, la CSDGS est devenu le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS).

Merci à tous les membres du conseil des commissaires pour toutes ces années d'engagement au sein de la CSDGS.

## PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

**Principales décisions des membres du conseil des commissaires et du comité exécutif jusqu'au 8 février 2020 :**

- Nominations :
  - au comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification, comité des ressources humaines, comité consultatif du transport scolaire, comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, comité de sélection des directions d'établissements incluant la relève, comité d'appréciation de la directrice générale, comité du programme Reconnaissance et comité des Bourses aux élèves;
  - au poste de responsable de la sécurité informatique;
  - au poste de Protecteur de l'élève par intérim;
  - d'un représentant de la CSDGS au Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME);
  - au poste de direction adjointe des Services éducatifs, formation générale aux adultes et formation professionnelle;
  - au poste de coordonnateur gestion immobilière du Service des ressources matérielles;
  - au poste de coordonnateur au Service des ressources financières.
- Adhésion et nomination des délégués et délégués substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Demande de révision de décision.
- Adoption de la politique sur la sécurité de l'information.
- Demandes de financement au ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur (MÉES) pour la construction de nouvelles écoles primaires dans les secteurs Nord-Ouest à Saint-Constant, Nord à La Prairie et Candiac, Sud-Est à Napierville, Ouest à Châteauguay et d'une école secondaire dans le secteur Nord-Ouest (mesure 50511).
- Demande de bonification au MÉES de l'aide financière octroyée pour les services périphériques au programme sport-études.
- Adoption du Plan directeur d'investissement 2019-2022.
- Demande au MÉES de clarifier les règles concernant l'acquisition de terrains pour les projets d'agrandissements d'écoles et de constructions neuves.
- Adoption des calendriers scolaires 2020-2021 de la formation générale des jeunes, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle.
- Autorisation d'aliéner l'école Maria-Goretti au MÉES.
- Adoption des critères d'inscriptions 2020-2021.
- Adoption du redécoupage du bassin géographique des écoles Jacques-Leber et des Timoniers.
- Renouvellement de l'entente — Collecte, transport et traitement des matières recyclables dans les écoles de la CSDGS par la MRC de Roussillon.

**Principales décisions de la directrice générale lors du Bureau de la direction générale (BDG) « décisions » à partir du 8 février 2020**

- Structure organisationnelle du Service des technologies de l'information (STI).
- Adhésion à Collecto, services regroupés en éducation.
- Mandat pour les services de Gartner par le biais du Centre de services partagés du Québec (CSPQ).
- Nominations :
  - au poste du Protecteur de l'élève et de son substitut;
  - au poste d'un délégué pour l'assemblée générale de la Société GRICS pour 2020-2021;
  - au poste de la direction du Service de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement;
  - aux postes de direction adjointe – Innovation, amélioration continue et intégration du numérique : de direction adjointe – Solutions numériques et de coordonnateur – Service aux utilisateurs au STI;
  - aux postes de direction adjointe, développement des infrastructures – Gestion des projets majeurs et au poste de coordonnateur - développement des infrastructures – Innovation, design et développement du territoire au Service des ressources matérielles.
- Renouvellement de l'entente concernant les antécédents judiciaires et nomination d'une personne responsable.
- Adoption de la structure administrative et de la structure administrative modifiée des cadres et hors cadres 2020-2021.
- Adoption du Plan triennal 2020-2023 de la CSDGS.
- Adjudication des assurances de la CSDGS.
- Processus de sélection de la relève des directions d'établissement – Rapport et liste d'éligibilité.

### Principaux sujets traités par le comité de gouvernance et d'éthique

- Atelier de réflexion pour exercer une vigie sur le projet de loi 40 : *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* traitant de la gouvernance des commissions scolaires.
- Présentation d'un mémoire au sujet du projet de loi 40 aux membres de la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques.
- Entrevues de sélection pour le poste de Protecteur de l'élève.

### Principaux sujets traités par le comité des ressources humaines

- État de situation en lien avec la vérification des antécédents judiciaires.
- Bilan des plaintes sur le harcèlement psychologique.
- Portrait de situation avec le maintien à l'emploi des nouveaux enseignants à la CSDGS.
- État de situation du programme d'aide aux employés.
- État de situation en lien avec les griefs.
- Pénurie d'enseignants.
- Statistiques rattachées aux accidents de travail et aux invalidités.

### Principaux sujets traités par le comité de vérification

- Identification des dossiers prioritaires du comité de vérification pour l'année 2019-2020.
- Présentation du rapport et des recommandations des auditeurs externes pour l'exercice financier 2018-2019.
- Présentation des états financiers 2018-2019.
- Présentation de la planification 2019-2020 du comité de répartition des ressources.
- Présentation du processus d'élaboration et du projet de cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

## STATISTIQUES DE PRÉSENCE AUX RENCONTRES

### Présence des commissaires aux rencontres

Les 16 membres du conseil des commissaires investissent du temps et de l'énergie au développement et à l'amélioration continue de nos écoles publiques. Le tableau ci-dessous fait état du nombre de rencontres et du taux de participation des commissaires en 2019-2020 :

| | Nombre de rencontres | Taux de participation des membres |
|---|---|---|
| Séances ordinaires du conseil | 6 | 89,58 % |
| Séances ajournées du conseil | 0 | N/A |
| Séance extraordinaire du conseil | 1 | 87,5 % |
| Séances de travail | 8 | 73,75 % |
| Comité exécutif | 11 | 88,54 % |
| Comité de vérification | 1 | 60 % |
| Comité de gouvernance et d'éthique | 2 | 100 % |
| Comité des ressources humaines | 1 | 40 % |

## RÉMUNÉRATION

### Rémunération des membres du conseil des commissaires

| | Salaire de base |
|---|---|
| Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif | 33 810,51 $ |
| Vice-président du conseil des commissaires | 10 809,51 $ |
| Vice-présidente du comité exécutif | 9 338,37 $ |
| Commissaire | 8 338,37 $ |
| Jetons de présence | 75,00 $ |
| Montant global des jetons de présence | 60 320,20 $ |

## DÉPENSES

### Dépenses des commissaires

Les dépenses du conseil des commissaires en 2019-2020, incluant la rémunération, ont été de 210 433 $, soit 0,07 % des dépenses totales de la CSDGS.

Dans le cadre de son PEVR 2018-2022, la CSDGS a établi ses priorités jusqu'en 2022 afin de répondre aux besoins de ses écoles et de ses centres, en tenant compte des principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert.

Ainsi, à la CSDGS, nous plaçons les élèves, jeunes et adultes, et toute la clientèle qui bénéficie de nos services, au cœur de nos préoccupations et de nos actions afin que chacun développe son plein potentiel. Nous aspirons à ce qu'ils deviennent des citoyens responsables et compétents, capables de s'adapter au monde dans lequel ils évolueront, soit celui du 21e siècle.

Étant donné les effets de la pandémie de la COVID-19 - confinement, balises gouvernementales très strictes en matière de Santé publique et autres nouvelles méthodes d'apprentissage qui ont eu cours - l'année 2019-2020 a été des plus exceptionnelles. En raison de tout cela, il n'y a pas eu d'examens du ministère et les évaluations de fin d'année ont été réduites, dans le respect des apprentissages essentiels des programmes d'études. Ce faisant, les résultats présentés représentent dans la majorité des cas, des taux de réussite des compétences. Aussi, bien que nous puissions avoir des données pour suivre l'évolution des cibles de notre PEVR, ces données doivent être mises en perspective. De plus, elles mettent en lumière les résultats des deux premières étapes qui se sont traduits, à la fin de l'année scolaire, par des mentions de réussite ou de non réussite au bulletin final.

### Orientations, axes d'intervention et objectifs

Pour soutenir la réussite éducative de tous nos élèves et pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel, la démarche que nous avons effectuée nous a permis de dégager trois orientations. Pour chaque orientation, nous avons identifié des axes d'intervention et des objectifs d'amélioration.

Nous vous invitons à consulter notre PEVR 2018-2022 :

csdgs.qc.ca/PEVR

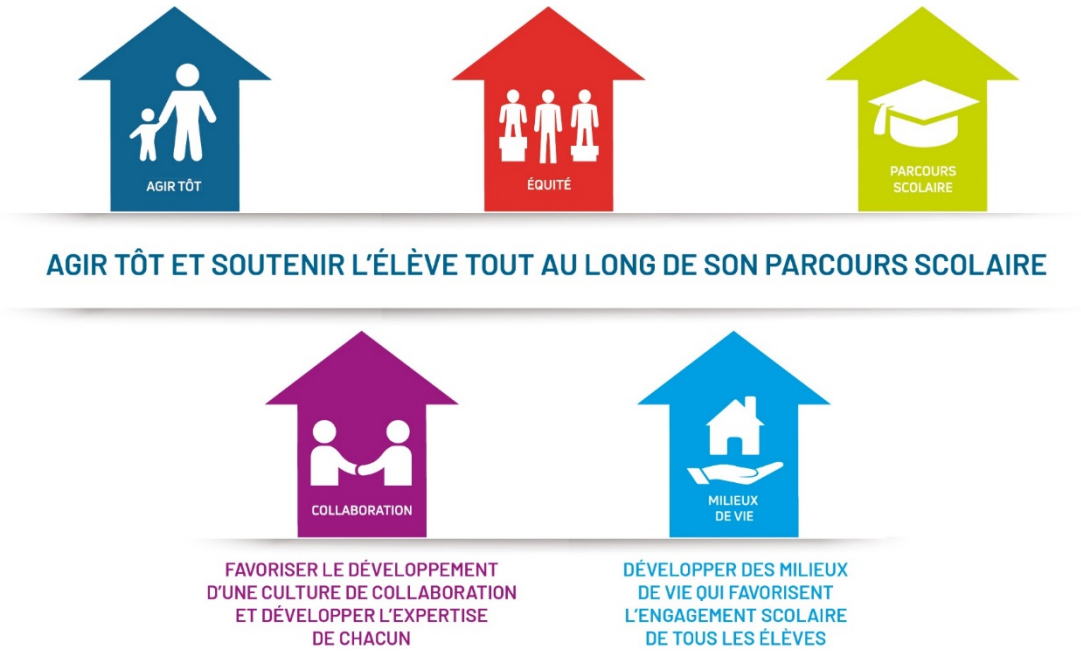

ORIENTATION 1

# AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Dépister et intervenir tôt | Annuellement, que toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1er cycle du primaire. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

En 2012, selon les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins l'un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être;
- Compétences sociales;
- Maturité affective;
- Développement cognitif et langagier;
- Habiletés de communication et connaissances générales.

De plus, cette étude nous indique que le taux des vulnérabilités chez les garçons est supérieur de 10 points de % comparativement à celui des filles.

En 2017, selon les résultats de l'EQDEM, 28,4 % des enfants commençaient leur scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins l'un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être;
- Compétences sociales;
- Maturité affective;
- Développement cognitif et langagier;
- Habiletés de communication et connaissances générales.

De plus, cette étude nous indique que le taux des vulnérabilités chez les garçons est supérieur de 14 points de % comparativement à celui des filles.

## CONSTATS

### ZONE DE PERFORMANCE

72 % des élèves ne présentent pas de vulnérabilités au préscolaire.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Le taux d'élèves présentant des vulnérabilités se situe à 35,3 % chez les garçons comparativement à 21,3 % chez les filles.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Pour mettre en place une démarche de détection des élèves vulnérables, le moyen stratégique retenu pour les établissements est l'implantation de comités-écoles visant à soutenir la première transition des élèves. Ils réunissent les principaux partenaires (CPE, organismes, enseignants, professionnels, services éducatifs, directions). Ce sont maintenant 11 écoles qui en sont dotées.

Pour soutenir le travail des comités-écoles, le comité de travail des partenaires de la petite enfance, réunissant les partenaires de la CSDGS, a été transformé en comité territorial, ouvrant ainsi la porte aux partenaires de la communauté. Un plan d'action a été élaboré autour des principaux enjeux et défis à relever pour les filles et les garçons, leurs parents et les acteurs qui les accompagnent.

| AXE | OBJECTIFS |
|---|---|
| Soutenir la maîtrise de la langue française | 1. Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4e année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.<br>2. Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 1 : Taux de réussite des élèves du primaire — 4e année à l'épreuve d'écriture

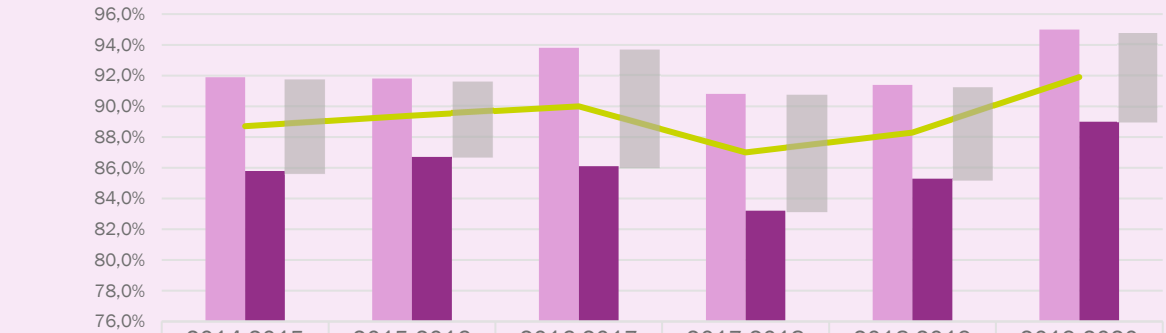


| | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Filles | 91,9% | 91,8% | 93,8% | 90,8% | 91,4% | 95,0% |
| Garçons | 85,8% | 86,7% | 86,1% | 83,2% | 85,3% | 89,0% |
| Total | 88,7% | 89,4% | 90,0% | 87,0% | 88,3% | 91,9% * |
| Écarts | 6,1 pts de % | 5,1 pts de % | 7,7 pts de % | 7,6 pts de % | 6,1 pts de % | 6,0 pts de % |

*Le total représente la moyenne pondérée selon le nombre de filles et de garçons.

Source : Lumix

## CONSTATS

### ZONE DE PERFORMANCE

Le taux de réussite des filles a atteint 95 %.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Malgré la hausse des taux de réussite chez les élèves en écriture, l'écart demeure sensiblement le même entre les garçons et les filles.

*À noter : les résultats de 2019-2020 concernent les taux de réussite de la compétence puisqu'il n'y a pas eu d'épreuve obligatoire étant donné les circonstances exceptionnelles de la pandémie de la COVID-19.*

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Poursuite de la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) en français dans les écoles durant la période d'ouverture de celles-ci.

Au total, l'équipe des Services éducatifs a accompagné 25 CAP en écriture dans les 12 écoles concernées.

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Soutenir la maîtrise de la langue française | 3. Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Dans le cadre de l'accompagnement pour la rédaction du plan d'action du projet éducatif des centres de formation générale aux adultes (FGA) et des centres de la formation professionnelle (FP), nous avons amorcé une réflexion qui permettra d'établir un plan d'action pour contribuer à rehausser les compétences en littératie de la population adulte de notre territoire.

Le processus pour établir le portrait de la clientèle FGA a été amorcé.

| AXE | OBJECTIFS |
|---|---|
| Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement | D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématique.<br>Pour les élèves de 6e année du primaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique.<br>Pour les élèves de 2e secondaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 2a : Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année* en français pour les élèves de 2e, 4e, 6e année du primaire et 2e secondaire

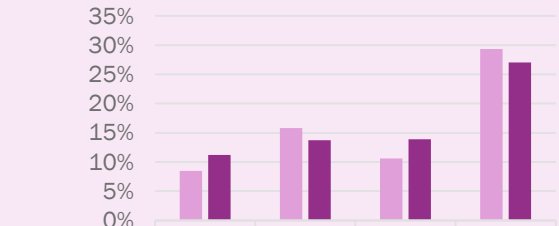


| | 2e année | 4e année | 6e année | 2e sec. |
|---|---|---|---|---|
| 2018-2019 | 8,5% | 15,8% | 10,6% | 29,3% |
| 2019-2020 | 11,2% | 13,7% | 13,9% | 27,0% |

Tableau 2b : Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année* en français, lecture, pour les élèves de 2e, 4e, 6e année du primaire et 2e secondaire

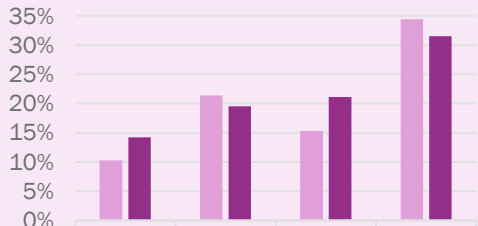


| | 2e année | 4e année | 6e année | 2e sec. |
|---|---|---|---|---|
| 2018-2019 | 10,3% | 21,4% | 15,3% | 34,4% |
| 2019-2020 | 14,2% | 19,5% | 21,1% | 31,5% |

Tableau 2c : Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année* en français, écriture, pour les élèves de 2e, 4e, 6e année du primaire et 2e secondaire

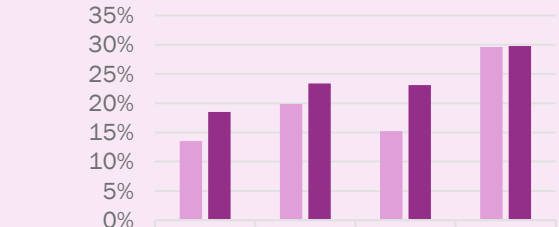


| | 2e année | 4e année | 6e année | 2e sec. |
|---|---|---|---|---|
| 2018-2019 | 13,5% | 19,9% | 15,2% | 29,6% |
| 2019-2020 | 18,5% | 23,4% | 23,1% | 29,8% |

Tableau 2d : Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année* en mathématique pour les élèves de 2e, 4e, 6e année du primaire et 2e secondaire

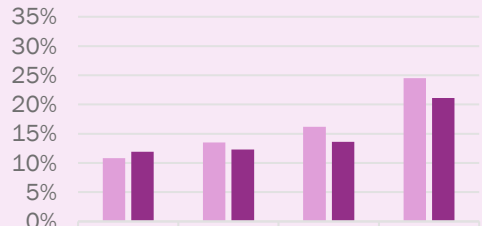


| | 2e année | 4e année | 6e année | 2e sec. |
|---|---|---|---|---|
| 2018-2019 | 10,8% | 13,5% | 16,2% | 24,5% |
| 2019-2020 | 11,9% | 12,3% | 13,6% | 21,1% |

Tableau 2e : Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année* en français et mathématique pour les élèves de 2e, 4e, 6e année du primaire et 2e secondaire

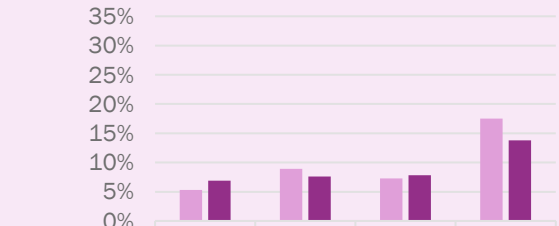


| | 2e année | 4e année | 6e année | 2e sec. |
|---|---|---|---|---|
| 2018-2019 | 5,3% | 8,9% | 7,3% | 17,5% |
| 2019-2020 | 6,9% | 7,6% | 7,8% | 13,8% |

*En raison de la pandémie de la COVID-19, les résultats présentés sont ceux des deux premières étapes de l'année 2019-2020 seulement.

Tableau 2f : Taux de réussite* aux bulletins finaux en 2019-2020

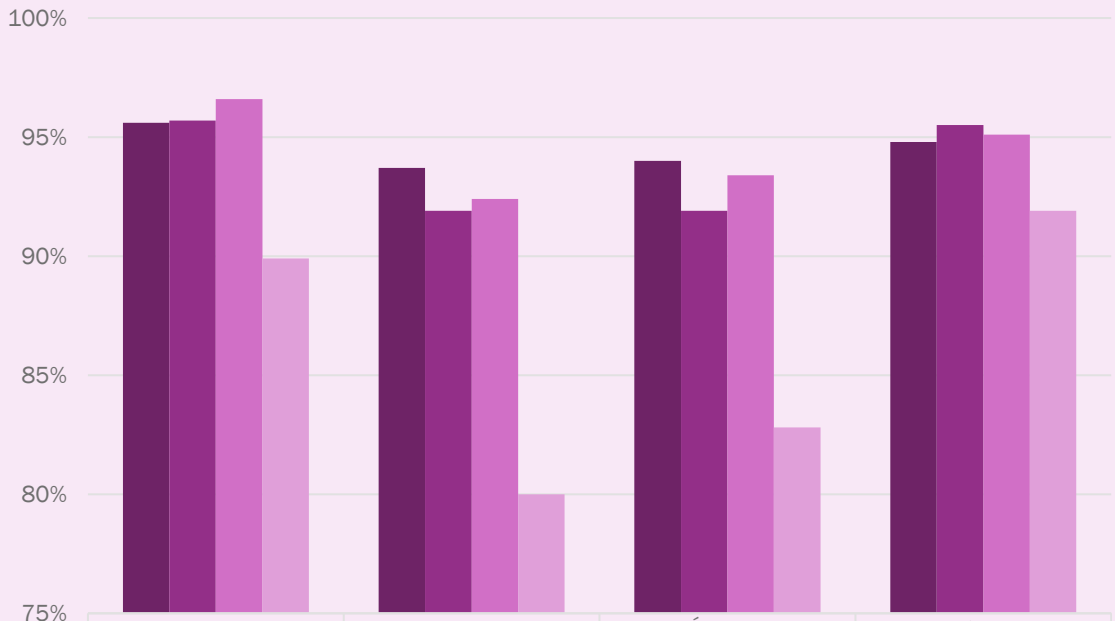


| | Français | Lecture | Écriture | Mathématique |
|---|---|---|---|---|
| 2e année | 95,6% | 93,7% | 94,0% | 94,8% |
| 4e année | 95,7% | 91,9% | 91,9% | 95,5% |
| 6e année | 96,6% | 92,4% | 93,4% | 95,1% |
| 2e sec. | 89,9% | 80,0% | 82,8% | 91,9% |

* Le taux de réussite s'est traduit en 2019-2020, par une mention Réussite ou Non-réussite dans chacune des matières. Cette façon de faire a été utilisée vu la difficulté d'évaluer toutes les compétences vues pendant l'année scolaire en raison de la pandémie de la COVID-19.

Source : Lumix

## CONSTATS

### ZONES DE PERFORMANCE

Diminution du nombre d'élèves à risque de 4e année du primaire en lecture, en mathématique et dans les deux disciplines.

Diminution du nombre d'élèves à risque de 2e secondaire en français, en mathématique et dans les deux disciplines.

### ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Augmentation du nombre d'élèves à risque de 2e année du primaire dans toutes les disciplines, en écriture en 4e année du primaire et dans toutes les disciplines à l'exception de la mathématique en 6e année du primaire et en lecture et écriture en 2e secondaire.

*À noter : les résultats présentés concernent essentiellement les deux premières étapes. Aussi, seules les mentions Réussite et Non-réussite figuraient aux bulletins finaux, ce qui ne permet pas de dégager davantage de constats.*

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Formation et accompagnement des enseignants des groupes adaptés de développement pédagogique (GADP) et d'éveil à la réalité (GAER) au secondaire pour la mise en place d'un continuum en mathématique.

À la suite de l'élaboration des projets éducatifs de 2018-2019, les plans d'action en lien avec les objectifs de ceux-ci ont été mis en place.

Les Services éducatifs ont accompagné l'ensemble des écoles primaires et secondaires via les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) en français et en mathématique. Au total, les Services éducatifs ont accompagné 47 CAP en lecture dans 19 écoles et 21 CAP en mathématique dans 15 écoles.

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des garçons | D'ici 2022, augmenter à 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 3 : Taux de diplomation et de qualification des filles et des garçons, sept ans après leur première année au secondaire

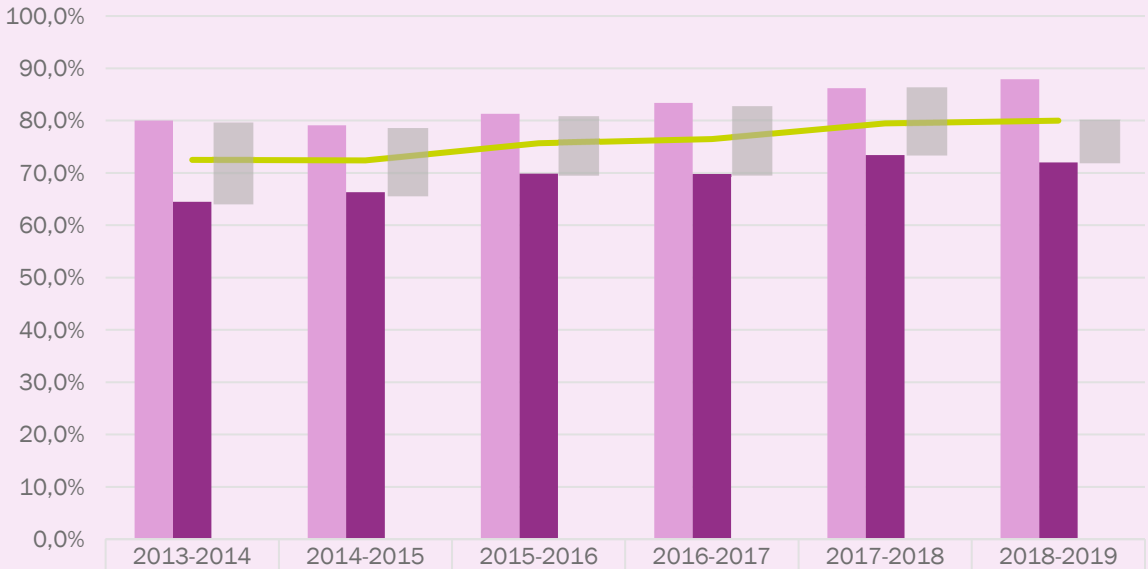


| | 2013-2014 Cohorte 2007 | 2014-2015 Cohorte 2008 | 2015-2016 Cohorte 2009 | 2016-2017 Cohorte 2010 | 2017-2018 Cohorte 2011 | 2018-2019 Cohorte 2012 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Filles | 80,0% | 79,1% | 81,3% | 83,4% | 86,2% | 87,9% |
| Garçons | 64,5% | 66,3% | 69,9% | 69,8% | 73,4% | 72,0% |
| Écart | 15,5 pts de % | 12,8 pts de % | 11,4 pts de % | 13,6 pts de % | 12,8 pts de % | 15,9 pts de % |
| Total | 72,5% | 72,4% | 75,7% | 76,5% | 79,5% | 80,0% |

Source : MEES

## CONSTATS

### ZONES DE PERFORMANCE

Le taux de diplomation est de 80 % pour la cohorte de 2012-2013 comparativement à 79,5 % pour celle de 2011-2012, soit une augmentation de 0,5 point de %.

Entre ces deux mêmes cohortes, la diplomation des filles est passée de 86,2 % à 87,9 %, pour une augmentation de 1,7 point de %.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

La diplomation et la qualification des garçons demeurent des enjeux à améliorer afin de réduire l'écart entre les garçons et les filles.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Des formations ont été offertes aux écoles afin de leur permettre de monitorer la réussite des élèves.

Plusieurs écoles ont priorisé des actions pour soutenir la réussite des garçons dans le plan d'action de leur projet éducatif.

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves ayant un plan d'intervention | D'ici 2022, augmenter à 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) ayant un plan d'intervention (PI) avant l'âge de 20 ans. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 4 : Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA, sept ans après leur première année au secondaire

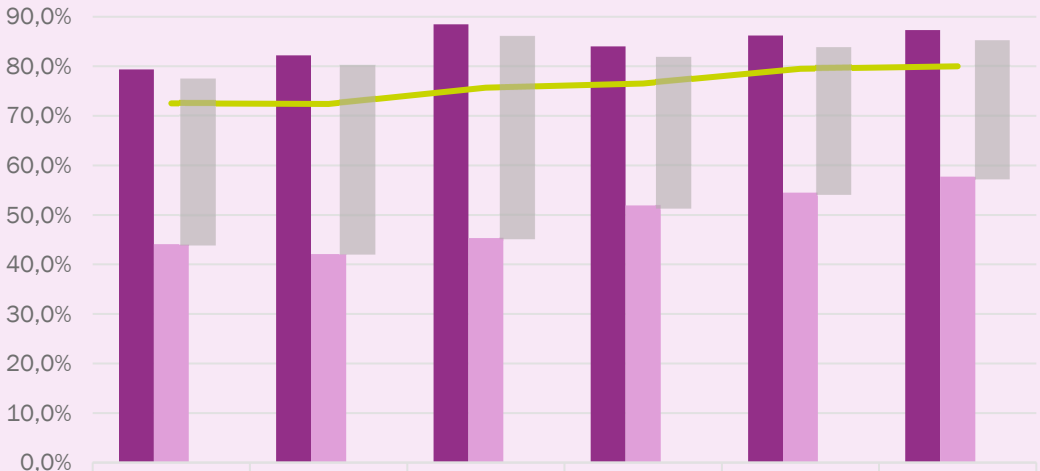


| | 2013-2014 Cohorte 2007 | 2014-2015 Cohorte 2008 | 2015-2016 Cohorte 2009 | 2016-2017 Cohorte 2010 | 2017-2018 Cohorte 2011 | 2018-2019 Cohorte 2012 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Régulier (sans PI) | 79,4% | 82,2% | 88,5% | 84,0% | 86,2% | 87,3% |
| EHDAA (avec PI) | 44,1% | 42,1% | 45,3% | 51,9% | 54,5% | 57,7% |
| Écart | 35,3 pts de % | 40,1 pts de % | 40,2 pts de % | 32,1 pts de % | 31,7 pts de % | 29,6 pts de % |
| Total | 72,5% | 72,4% | 75,7% | 76,5% | 79,5% | 80,0% |

Source : MEES

## CONSTATS

### ZONES DE PERFORMANCE

Augmentation de la qualification et de la certification des élèves HDAA de 3,2 points de % et une réduction des écarts de 2,1 points de %. La cohorte de 2012 a dépassé la cible de 51 % de 6,7 points de %.

Depuis la cohorte de 2007, le taux a augmenté de 13,6 points de %.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

La qualification et la certification des élèves HDAA avec un plan d'intervention demeurent un enjeu, et ce, malgré l'atteinte de l'objectif du PEVR.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Ce sont 32 écoles qui ont suivi la formation en lien avec la démarche du plan d'intervention. De plus, tous les conseillers pédagogiques ont reçu la formation afin d'être en mesure de soutenir l'ensemble des milieux et offrir de l'accompagnement.

La formation se poursuivra en 2020-2021.

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves issus de l'immigration | D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 5 : Taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration, sept ans après leur première année au secondaire

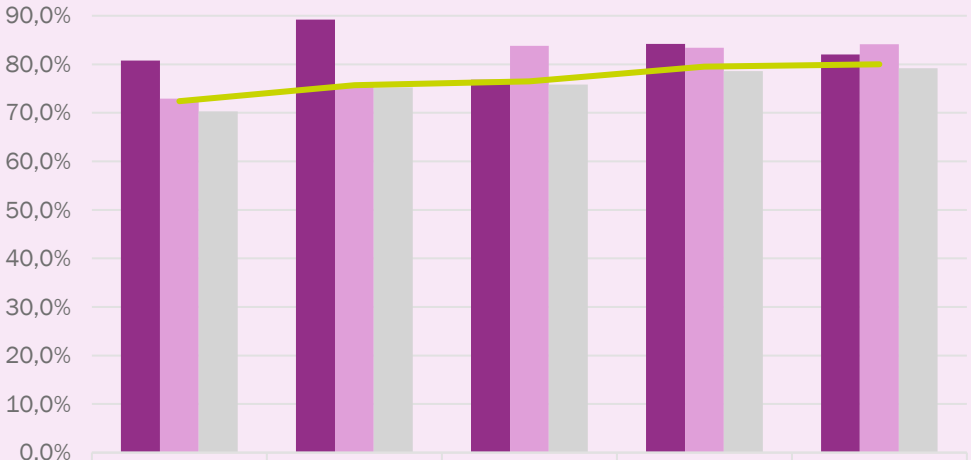


| | 2014-2015 Cohorte 2008 | 2015-2016 Cohorte 2009 | 2016-2017 Cohorte 2010 | 2017-2018 Cohorte 2011 | 2018-2019 Cohorte 2012 |
|---|---|---|---|---|---|
| Immigrants de 1re génération | 80,8% | 89,2% | 76,8% | 84,2% | 82,0% |
| Immigrants de 2e génération | 72,9% | 75,9% | 83,8% | 83,4% | 84,1% |
| Non immigrants | 70,3% | 75,2% | 75,8% | 78,6% | 79,2% |
| Total | 72,4% | 75,7% | 76,5% | 79,5% | 80,0% |

Source : MEES

## CONSTATS

### ZONE DE PERFORMANCE

Diplomation plus grande chez nos élèves immigrants de 2e génération par rapport aux élèves non immigrants.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Diminution de la diplomation des élèves de la 1re génération où nous avons un écart de près de 7,2 % entre les cohortes de 2009 et de 2012.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

En collaboration avec l'organisme Vision-diversité, une rencontre avec les directions de nos établissements sur le vivre-ensemble a été offerte en octobre afin de leur permettre, avec leur équipe, d'amorcer la réflexion sur ce qu'implique ce concept.

Un accompagnement et des formations ont été offerts par l'agent de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes pour les équipes-écoles (enseignants, directions et professionnels), en plus de la formation et de l'accompagnement aux enseignants en intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS).

Des améliorations ont été apportées au bulletin ILSS.

| AXE | OBJECTIFS |
|---|---|
| Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves issus de milieux défavorisés et de milieux intermédiaires | D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés, dont l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) se situe entre 8 et 10 avant l'âge de 20 ans.<br>D'ici 2022, augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux intermédiaires, dont l'IMSE se situe entre 4 et 7 avant l'âge de 20 ans. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 6 : Taux de diplomation et de qualification des élèves selon leur milieu, sept ans après leur première année au secondaire

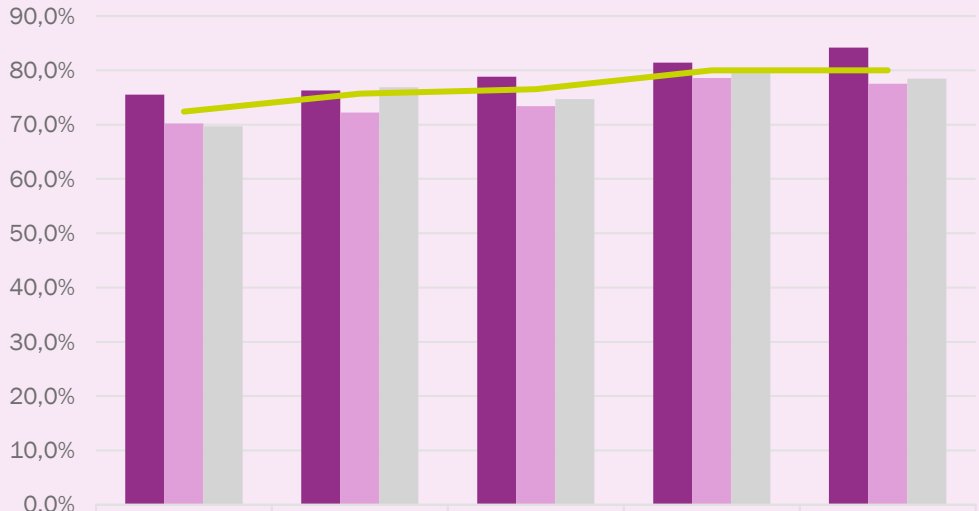


| | 2014-2015 Cohorte 2008 | 2015-2016 Cohorte 2009 | 2016-2017 Cohorte 2010 | 2017-2018 Cohorte 2011 | 2018-2019 Cohorte 2012 |
|---|---|---|---|---|---|
| Milieux favorisés | 75,5% | 76,3% | 78,8% | 81,4% | 84,2% |
| Milieux intermédiaires | 70,2% | 72,2% | 73,4% | 78,6% | 77,5% |
| Milieux défavorisés | 69,7% | 76,9% | 74,7% | 79,5% | 78,5% |
| Total | 72,4% | 75,7% | 76,5% | 80,0% | 80,0% |

Source : MEES

## CONSTATS

### ZONE DE PERFORMANCE

Le taux de diplomation et de qualification des élèves en milieux intermédiaires a atteint 77,5 %. Ce faisant, il a dépassé de 1,5 pt de % la cible du PEVR.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Le taux de diplomation et de qualification des milieux intermédiaires de la cohorte d'élèves de 2012-2013 présente un écart de 6,7 points de % avec celui des milieux favorisés et de 1 point de % avec les milieux défavorisés.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Poursuite de la mise en place du tutorat au secondaire.

Poursuite de la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles en français entre les enseignants du primaire et du secondaire.

Les conseillers pédagogiques accompagnent les écoles selon leur plan de développement professionnel et leur plan d'action pour la mise en œuvre du projet éducatif.

| AXE | OBJECTIFS |
|---|---|
| Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification | D'ici 2022, augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme avant l'âge de 20 ans, soit un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP).<br>D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 7 : Taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans, sept ans après leur première année au secondaire

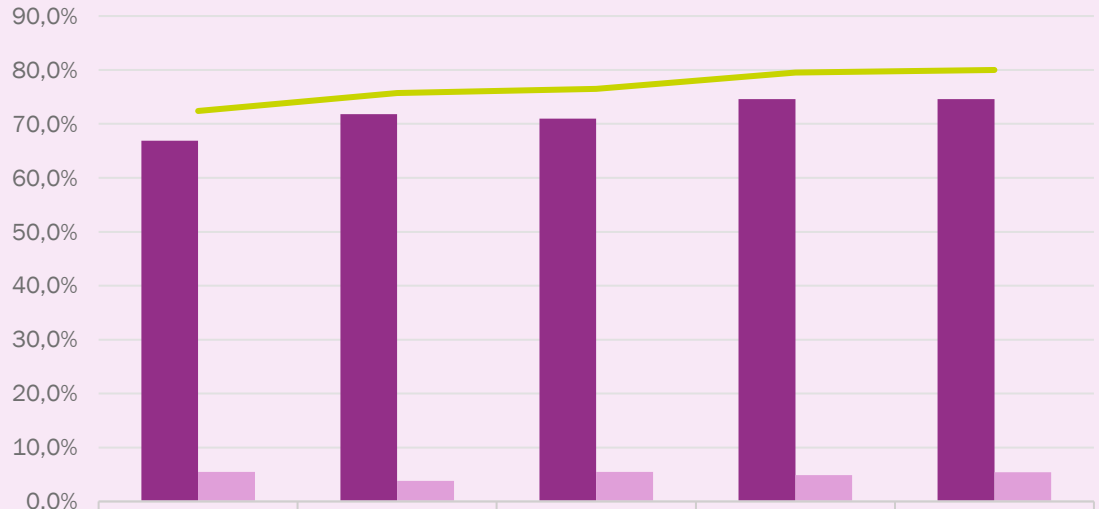


| | 2014-2015 Cohorte 2008 | 2015-2016 Cohorte 2009 | 2016-2017 Cohorte 2010 | 2017-2018 Cohorte 2011 | 2018-2019 Cohorte 2012 |
|---|---|---|---|---|---|
| Diplomation | 66,9% | 71,8% | 71,0% | 74,6% | 74,6% |
| Qualification | 5,5% | 3,8% | 5,5% | 4,9% | 5,4% |
| Tous | 72,4% | 75,7% | 76,5% | 79,5% | 80,0% |

Source : MEES

## CONSTATS

### ZONES DE PERFORMANCE

Nous constatons une progression annuelle du taux de qualification et de diplomation.

Les taux de diplomation et de qualification ont augmenté de 3,5 points de % entre les cohortes de 2106-2017 et de 2018-2019.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

Poursuite du programme intégré secondaire-professionnel-collégial (PISPC) en soutien informatique offert en concomitance à l'école Louis-Philippe-Paré et à l'École de formation professionnelle de Châteauguay. Il y a eu 30 élèves dans ce programme en 2019-2020.

Actualisation de la passerelle entre le secteur jeune, le secteur de la formation générale aux adultes et celui de la formation professionnelle.

Partage de pratiques efficaces entre les différents intervenants des parcours de formation axés sur l'emploi.

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification | D'ici 2022, diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Tableau 8 : Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes

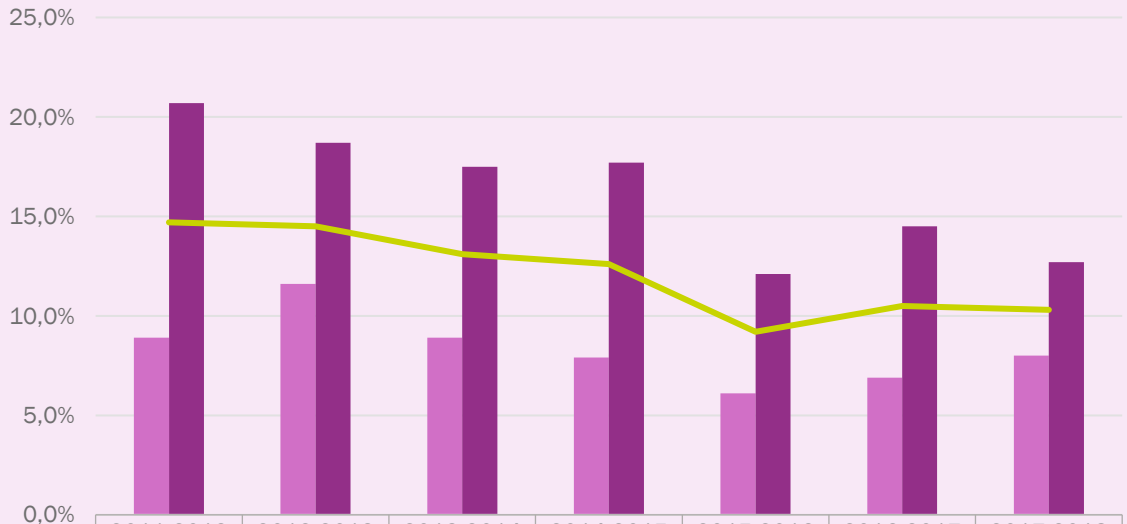


| | 2011-2012 Cohorte 2005 | 2012-2013 Cohorte 2006 | 2013-2014 Cohorte 2007 | 2014-2015 Cohorte 2008 | 2015-2016 Cohorte 2009 | 2016-2017 Cohorte 2010 | 2017-2018 Cohorte 2011 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Filles | 8,9% | 11,6% | 8,9% | 7,9% | 6,1% | 6,9% | 8,0% |
| Garçons | 20,7% | 18,7% | 17,5% | 17,7% | 12,1% | 14,5% | 12,7% |
| Tous | 14,7% | 14,5% | 13,1% | 12,6% | 9,2% | 10,5% | 10,3% |

*Note : Au moment de la rédaction du présent rapport, les données de l'année 2018-2019, pour la cohorte de 2012, n'étaient pas disponibles.*

Source : MEES

## CONSTATS

### ZONE DE PERFORMANCE

Le taux de sortants sans diplôme ni qualification a diminué de 4,4 points de % entre les années 2011-2012 et 2017-2018.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Malgré l'amélioration entre les cohortes des années 2016-2017 et 2017-2018, l'écart entre les filles et les garçons demeure la plus grande vulnérabilité avec un écart de 4,7 points de %.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

En janvier 2020, des travaux ont débuté afin de revoir les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).

Les conseillers d'orientation ont été accompagnés par une consultante de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Un cadre de référence a été déposé à la table de concertation et de développement éducatif en janvier 2020.

Révision de la démarche de l'activité de relance pour les élèves décrocheurs.

ORIENTATION 2

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE COLLABORATION ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE CHACUN

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche | Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant notamment les pratiques collaboratives. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Les rencontres des communautés de pratiques (COP) se poursuivent. Toutes les directions ont participé à ces rencontres.

Ce sont 18 écoles qui ont fait une demande financière au projet CAR (collaborer, apprendre, réussir) afin de soutenir plus de 33 communautés d'apprentissage professionnelles. Leur implantation est une démarche systémique qui permet de mobiliser les équipes-écoles autour de la réussite des élèves et des meilleures pratiques à mettre en place.

| CONSTATS | ACTIONS MISES DE L'AVANT |
|---|---|
| 100 % des établissements ont élaboré leur plan de développement professionnel des enseignants et des intervenants des services complémentaires.<br>100 % des établissements ont réalisé et terminé leur projet éducatif.<br>100 % des établissements ont été accompagnés par les Services éducatifs.<br>100 % des établissements ont arrimé leur projet éducatif avec le PEVR. | Développement d'un outil informatisé de cueillette des besoins en formation permettant d'intégrer le catalogue présentant l'ensemble de l'offre.<br>La structure des communautés de pratique a été revue. Une direction d'établissement assure le mandat d'accompagner le comité de pilotage. |

| AXE | OBJECTIF |
| --- | --- |
| Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu | Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Le programme de serrurerie du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud (CFCRS) a été offert à distance et en milieu de travail dès le mois de mars 2020. Les outils pour la gestion de cette formation en ligne sont en élaboration. Ce projet a notamment été utile pour analyser quels étaient les outils les plus efficients pouvant être déployés par la CSDGS.

Le programme en conseil technique en entretien et en réparation de véhicules du CFCRS est offert en alternance travail-études, soit en entreprise depuis cette année. Dix élèves participent à ce programme.

### IMMIGRATION

Le comité du chantier immigration, regroupant 15 partenaires, s'est réuni à quatre reprises afin de planifier les possibilités d'instaurer sur notre territoire un organisme d'accueil pour les immigrants.

### CENTRE D'ENTREPRENEURIAT DES GRANDES-SEIGNEURIES (CEDGS)

La MRC de Roussillon effectue une démarche afin d'implanter un incubateur — accélérateur d'entreprises. À ce sujet, une rencontre s'est tenue entre la CSDGS et la MRC de Roussillon permettant de réitérer le partenariat du CEDGS à ce projet.

### CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST (CISSS-MO)

Un accompagnement a été offert à toutes les directions d'établissement souhaitant formuler une demande de plan de service individualisé (PSI) jeunesse ou d'équipe d'intervention jeunesse (EIJ). Huit demandes ont été présentées.

| AXE | OBJECTIF |
| --- | --- |
| Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant | Améliorer la concertation école-famille. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Le tutorat se poursuit dans toutes nos écoles secondaires.

Une formation portant sur le plan d'intervention a été offerte aux parents des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Ce sont 71 parents qui on participé à cette formation. Le comité consultatif des services aux EHDAA a distribué une infolettre à l'ensemble des parents.

Les orthopédagogues-enseignants ont reçu de la formation visant à les habiliter à accompagner les parents dans l'appropriation des aides technologiques aux apprentissages.

ORIENTATION 3

# DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE QUI FAVORISENT L'ENGAGEMENT SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

| AXE | OBJECTIF |
|---|---|
| Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation | D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

En excluant les centres administratifs de la CSDGS (édifices Jacques-de-Lignery et Place La Citière), selon l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments en 2019-2020, 33 bâtiments sur 62 sont dans un état satisfaisant ou mieux, comparativement à l'année 2018-2019, où il y avait 27 bâtiments sur 62 qui étaient dans cet état.

| AXE | OBJECTIFS |
|---|---|
| Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non-violent et sans intimidation | Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme et, d'ici 2022, ils devront offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales.<br><br>Annuellement, tous les établissements mettent en œuvre leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Toutes les écoles ont renouvelé leur plan de lutte pour contrer et prévenir la violence. Des journées de formation et d'accompagnement ont été réalisées.

Trois formations sur la bienveillance ont été offertes aux directions des établissements, aux psychoéducateurs et aux psychologues.

Une journée de formation a eu lieu sur les saines habitudes de vie pour le primaire et le secondaire.

Une campagne de communication a été déployée sur le site Internet de la CSDGS ainsi que dans les médias sociaux lors de la Semaine de la santé mentale tenue en mai 2019, misant sur la bienveillance comme facteur de protection.

| CONSTAT | ACTIONS MISES DE L'AVANT |
|---|---|
| 100 % des écoles ont renouvelé leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. | Accompagnement des écoles sur le déploiement du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.<br><br>Capsules d'information accessibles aux établissements. |

| AXE | OBJECTIF |
| --- | --- |
| Soutenir le développement des saines habitudes de vie | Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour. |

## ÉTAT DE SITUATION — RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Dans le cadre de la démarche d'élaboration des projets éducatifs, les établissements ont inclus des objectifs permettant de développer de saines habitudes de vie.

Nous avons également organisé l'implantation de la 2e récréation au primaire pour l'année 2019-2020 et l'organisation des activités parascolaires pour les écoles secondaires Louis-Philippe-Paré et Marguerite-Bourgeois.

| CONSTAT | ACTIONS MISES DE L'AVANT |
| --- | --- |
| Plusieurs objectifs ont été mis de l'avant dans le projet éducatif des établissements. | Accompagnement des Services éducatifs pour élaborer des objectifs en lien avec les saines habitudes de vie dans le projet éducatif.<br>Accompagnements diversifiés dans le cadre de l'approche « École en santé » pour la mise en place des meilleures pratiques. |

Voici les éléments marquants de l'année 2019-2020 :

### Orientations du PEVR

- En lien avec la 1re orientation du PEVR, *Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire*, nous pouvons constater que les garçons ont atteint la cible de 89 % de réussite d'écriture de la 4e année du primaire. Il est à noter que les résultats excluent l'épreuve obligatoire ministérielle étant donné les circonstances exceptionnelles de la pandémie de la COVID-19. La cible a été atteinte deux ans plus tôt que prévu!
- La réussite éducative de nos élèves à risque ou ayant un plan d'intervention demeure un enjeu important et plusieurs actions ont été mises de l'avant pour les soutenir. Constatant cette année que 57,7 % des EHDAA obtiennent un diplôme ou une certification, nous avons dépassé la cible de 6,7 % que nous avions fixée à 51 %. Malgré ce résultat, nous devons poursuivre notre travail afin de continuer sur cette belle lancée et améliorer encore davantage la réussite éducative de ces élèves.
- Toutes ces actions nous permettent de célébrer l'augmentation du taux global de diplomation et de qualification de nos élèves qui atteint maintenant près de 80 %.

  Cette donnée importante et significative confirme que nos élèves atteignent leur plein potentiel par leurs efforts, mais aussi par le soutien de toutes nos équipes-écoles, tout au long du parcours scolaire du jeune, du préscolaire jusqu'à la diplomation et la certification. Cela permet également de voir tout le chemin parcouru par la CSDGS au fil des années!

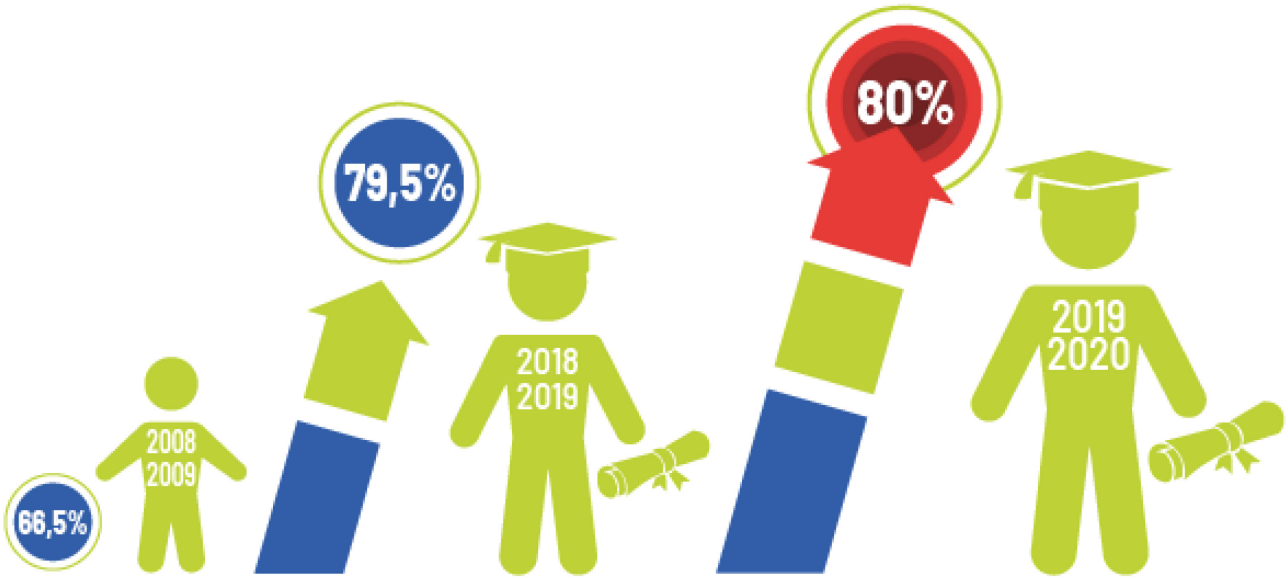


- Concernant l'actualisation de notre 2e orientation, *Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun*, nous sommes fiers de souligner que 100 % de nos établissements ont élaboré leur plan de développement professionnel des enseignants et des intervenants des services complémentaires.
- Une autre bonne nouvelle est le fait que 100 % de nos établissements ont renouvelé leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Un élément important afin d'offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation s'inscrivant dans la 3e orientation, *Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves*.

### Partenariats

- Un chantier sur l'immigration a été mis en place. Il regroupe 15 partenaires qui se sont réunis à quatre reprises afin de planifier l'instauration d'un organisme d'accueil pour les immigrants sur notre territoire. Cette volonté est l'un des éléments phares du plan d'action visant à mieux accompagner et soutenir nos familles immigrantes.
- C'est dans une ambiance des plus chaleureuses que la CSDGS et la Commission scolaire New Frontiers ont procédé à l'inauguration officielle de la nouvelle école spécialisée, l'École régionale Brenda-Milner à Châteauguay, au mois d'octobre 2019.

  De nombreux dignitaires, invités, partenaires, citoyens ainsi que les membres de l'équipe-école étaient présents à ce rendez-vous d'exception, permettant à la fois de voir le résultat des travaux qui ont eu cours durant les trois dernières années et de découvrir les équipements spécialisés nécessaires à l'équipe-école afin de favoriser les conditions gagnantes pour le développement du potentiel des élèves qui la fréquentent.

  Cette nouvelle école spécialisée a un mandat régional et peut accueillir des élèves handicapés, âgés de 4 à 21 ans, de niveau préscolaire, primaire et secondaire, présentant une déficience intellectuelle profonde ou moyenne à sévère avec des troubles associés. Lors de la rentrée 2019-2020, l'école comptait 48 élèves, âgés de 4 à 13 ans, et presque autant de membres du personnel.

  Suivant l'inauguration officielle, le grand public était attendu pour faire une visite des lieux et rencontrer des membres de l'équipe-école. Ils ont été plus de 400 parents et citoyens à visiter les installations de très grande qualité, notamment : le bassin thérapeutique, la salle de psychomotricité, les salles sensorielles, la salle de repas médicaux et plus encore!

### Formation générale aux adultes et formation professionnelle

- Cinq élèves de la CSDGS ont remporté les honneurs dans quatre disciplines aux Olympiades régionales de la formation professionnelle. Bravo à nos médaillés des programmes d'esthétique, de charpenterie-menuiserie, de soutien informatique et de comptabilité. Chapeau aussi à leurs entraîneurs qui ont contribué à la renommée de nos centres de formation.
- Une démarche d'actualisation du plan triennal de la CSDGS a été amorcée afin d'optimiser l'offre des services en formation générale aux adultes. Celle-ci se poursuivra en 2020-2021.

### Environnement sain et sécuritaire

- Des détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés dans tous nos établissements. De même, une vaste opération d'analyse de la concentration de plomb dans l'eau de nos établissements a débuté et mènera à une mise aux normes des équipements jugés problématiques.
- Face à la nécessité que chacun puisse se laver les mains régulièrement, nos équipes du Service des ressources matérielles ont conçu, rapidement et simplement, des lavabos extérieurs ingénieux facilitant le travail des équipes-écoles.

### Soutien aux parents et accompagnement des élèves

- Entre la mi-mars et la fin de l'année scolaire, plusieurs services de garde d'urgence ont été ouverts au sein de nos établissements. Ces équipes dévouées ont contribué largement à aider les familles dont les parents devaient assurer les services essentiels à pouvoir continuer de mettre à profit leurs expertises. Leur apport à la société québécoise est pour nous indéniable.
- De nombreuses communications avec les parents et les membres du personnel ont permis à chacun de connaître l'évolution de la situation de la COVID-19 au fur et à mesure et d'être au courant des adaptations nécessaires pour les élèves et au sein de nos établissements. Nous avons pu compter de manière toute naturelle sur la collaboration de toutes les équipes-écoles et des services de la CSDGS à cet effet. La gestion de la situation a été faite en toute transparence, un constat qui nous rend fiers!
- Malgré les limites des balises de la Santé publique, nos équipes-écoles ont organisé une foule d'activités toutes plus ingénieuses les unes que les autres à la fin de l'année 2019-2020, afin de souligner les passages importants que sont notamment ceux de la petite enfance et de l'aube de l'âge adulte. Des visites d'école ont été organisées de manière virtuelle, des activités de remise de diplômes ont été mises sur pied, des célébrations spéciales ont été organisées. Rien n'a été négligé pour favoriser les meilleures conditions d'accueil de nos futurs élèves et pour souligner à celles et ceux qui poursuivront leur route à l'extérieur de nos établissements combien ils nous manqueront!

## PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ///

Depuis plusieurs années, la CSDGS travaille à la mise en place de nombreuses actions préventives et à des interventions efficaces et concertées dans la lutte à l'intimidation et à la violence. L'année 2019-2020 s'amorçait avec la proposition du Ministère d'une thématique plus générale s'intitulant « Socialiser à l'ère du numérique ». Le slogan de l'année scolaire 2019-2020, découlant de cette thématique biennale, était le suivant : « Être conscient jusqu'au bout des pouces ». À la CSDGS, l'activité proposée en lien avec ce thème fut « Mes textos sans maux! » qui réunissait élèves et membres du personnel pour participer à la rédaction d'un message positif ou à la création d'un dessin de style émoji, visant la prévention de l'intimidation et de la violence à l'ère numérique, sur un document à l'image d'un cellulaire. Quelle année parfaite pour élaborer une telle activité avec l'augmentation de l'usage du numérique lors de la période de confinement qui s'est produite!

En ce sens, tout au long de l'année scolaire, la CSDGS a placé cette thématique au cœur des activités de prévention de l'intimidation et de la violence afin de garder le cap sur les thématiques touchant l'utilisation des outils technologiques et la sensibilisation à la cybercivilité (par exemple : violence dans les relations amoureuses, partage d'outils en ligne, sites de prévention, etc.).

Par de tels gestes, les établissements et le personnel ont poursuivi leur engagement d'actions positives de bienveillance dans les relations sociales, même dans un contexte de pandémie où les usages d'outils technologiques ont été décuplés. Cette distanciation nous a poussés à trouver de nouveaux moyens pour rejoindre nos élèves, à les faire réfléchir, à analyser leurs actions, en ayant un accompagnement bienveillant. En agissant de la sorte, nous souhaitions leur démontrer l'importance de chacune de nos actions pour la lutte à l'intimidation et à la violence.

Bon nombre de projets rassembleurs se sont déroulés, en lien avec nos partenaires de la communauté : les services de police, les organismes communautaires, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest, etc., afin de travailler ensemble, dans le même sens, pour améliorer la vie de nos élèves. En ce sens, la CSDGS est fière d'avoir participé à un autre beau projet collaboratif avec plusieurs partenaires du milieu communautaire, les services policiers du territoire et la table Jeunesse Châteauguay. En effet, de cette collaboration résulte « Le guide des ressources en prévention de l'intimidation et de la violence » 2e édition, visant le soutien des intervenants scolaires œuvrant auprès des élèves du primaire et du secondaire. Le guide aborde les thèmes suivants : la violence dans les relations amoureuses, la banalisation des paroles et des gestes en lien avec la sexualité dans les relations amoureuses, la cyberintimidation ainsi que la banalisation des paroles et des gestes de violence entre élèves. Le guide s'avère donc un outil efficace et simple, réunissant tant des actions préventives que directes ainsi que les ressources pouvant venir en aide aux intervenants scolaires en cas de besoin, toutes réunies sous forme de fascicules sous une même pochette. Ce projet collectif nous permet d'offrir un autre outil pratique pour favoriser un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation s'inscrivant dans la 3e orientation du PEVR, *Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves.*

De même, toutes les écoles ont évalué, révisé leurs actions et enrichi leur *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence* afin de poursuivre la bonification de leurs méthodes et leurs bonnes pratiques afin d'avoir les meilleures actions préventives et d'encadrement. C'est ainsi que nos milieux ciblent des objectifs qui sont en cohérence sur leur réalité et les besoins de leur clientèle, permettant de construire un plan répondant de manière efficace aux forces et aux défis de leurs écoles.

Cette année encore, la CSDGS a constaté une diminution des plaintes en ce qui concerne les situations d'intimidation et de violence. De même, pour une quatrième année consécutive, aucune plainte n'a été signalée à la Direction générale en 2019-2020. Aucune plainte à ce sujet n'a également été rapportée au Protecteur de l'élève.

Bien sûr, les intervenants de la CSDGS s'affairent tous les jours à prévenir, à mettre en place les meilleures pratiques qui soient afin de toujours orienter les actions vers une mission commune : offrir à nos élèves des milieux sains et sécuritaires pour tous. La CSDGS et tout son personnel travaillent au quotidien, de manière collaboratrice et de concert avec la recherche, pour mettre toutes les conditions gagnantes visant à mettre fin à toutes formes d'intimidation et de violence.

Enfin, considérant que la violence et l'intimidation n'ont pas leur place à l'école ni dans le cyberespace, la collaboration entre l'école et nos familles, en cette année bien particulière, s'est révélée encore plus signifiante pour trouver des solutions. Nous poursuivrons en ce sens avec acharnement afin de permettre à tous nos élèves, nos parents, notre personnel et nos partenaires, même dans ce contexte de pandémie, de vivre leurs apprentissages scolaires de manière positive, en mettant en place des actions toujours plus efficaces, tant sur le terrain que dans le numérique, face à la prévention et la lutte à l'intimation et la violence.

Et c'est avec dévouement sans borne que nous voulons permettre à chaque personne de s'épanouir pleinement, en mettant tout en place pour favoriser le développement de relations harmonieuses et pacifiques pour l'année scolaire 2020-2021.

## PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES DU SERVICE RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

La CSDGS reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève d'être en désaccord avec une décision prise par un ou des représentants de ses établissements ou services, de le manifester ou de demander qu'une décision soit modifiée.

En avril 2010, la CSDGS s'est dotée d'un Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève, tel que spécifié par la *Loi sur l'instruction publique*. L'objectif du Règlement est de faciliter la recherche d'une solution satisfaisante pour tous lorsque survient un différend et d'établir le processus à suivre.

La CSDGS met à la disposition des élèves et des parents d'élèves une brochure sur la façon d'intervenir et de trouver une solution satisfaisante pour tous. Cette brochure est disponible au : csdgs.qc.ca/differend.

Les parents et les élèves peuvent également communiquer avec le Service Relations avec les parents et les élèves de la CSDGS.

## PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Aucune plainte n'a dû être traitée par le Protecteur de l'élève en 2018-2019. En conséquence, ce dernier n'a émis aucune recommandation au conseil des commissaires. Il est possible de consulter le rapport annuel 2019-2020 du Protecteur de l'élève au : csdgs.qc.ca/protecteur.

## SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

Parmi les premières commissions scolaires à se doter d'une politique culturelle, la CSDGS favorise l'accès à la culture à ses élèves afin de soutenir leurs apprentissages dans toutes les matières. Le comité culturel, où siègent des enseignants, des spécialistes des différentes disciplines artistiques, des directions d'école et du personnel cadre, est présidé par la conseillère pédagogique des arts.

Le comité valorise les projets culturels innovants des écoles en contribuant à leur financement. Il dirige également une collection d'œuvres d'art créées par les élèves et les spécialistes des arts de la commission scolaire, faisant du siège social un véritable musée.

Étant donné l'année exceptionnelle vécue en 2019-2020, les activités du comité se poursuivront en 2020-2021.

## ACTES RÉPRÉHENSIBLES ///

Afin de se conformer à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* entrée en vigueur le 1er mai 2017, le conseil des commissaires de la CSDGS a, pendant l'année 2019-2020, nommé un responsable de la divulgation des actes répréhensibles. De même, suivant les travaux du comité de gouvernance et d'éthique, il a mis en place une Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles. Il est possible de consulter cette procédure au : csdgs.qc.ca/actesreprehensibles

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi*, en 2017, aucun acte répréhensible n'a été porté à l'attention du responsable du suivi des divulgations ou du Protecteur du citoyen.

## CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ///

Pour l'année 2019-2020, aucune plainte n'a été traitée en vertu du Code de déontologie du conseil des commissaires de la CSDGS.

Il est possible de consulter le code d'éthique et de déontologie au : csdgs.qc.ca/conseil-des-commissaires.

## NOMBRE DE CONTRATS PUBLIÉS EN VERTU DE LA LCOP ET DE LA LGCE ///

Conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), la CSDGS a publié 85 contrats, pour un montant total de 29 902 070 $.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), la CSDGS a publié 54 contrats, pour une valeur totale de 3 913 691 $.

## TYPE ET NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL

Conformément à l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE),* la répartition des membres du personnel, par catégorie d'emploi, était comme suit :

| | Avril 2018 à mars 2020 | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Heures travaillées | Heures supplémentaires | **Total d'heures rémunérées** | Nombre d'employés pour la période visée |
| Personnel d'encadrement | 252 125,00 | 186,38 | 252 311,38 | 162 |
| Personnel professionnel | 323 656,99 | 525,80 | 324 182,79 | 246 |
| Personnel enseignant | 2 839 408,86 | 8 932,00 | 2 848 340,86 | 3 553 |
| Personnel de bureau, techniciens et assimilés | 1 715 009,13 | 8 120,80 | 1 723 129,93 | 2 336 |
| Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 310 410,27 | 4 368,25 | 314 778,51 | 281 |
| **Total** | **5 440 610,24** | **22 133,22** | **5 462 743,46** | **6 578** |

Pour la CSDGS, la cible établie par le MEES pour cette période comprise entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020 était de 5 494 038,34 heures rémunérées. En conséquence, le niveau d'effectifs n'a pas été dépassé.

## DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES PRINCIPES DE RÉPARTITION DES REVENUS ET LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

En vertu de l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSDGS rend publiques les orientations qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les comités et les services administratifs qui la composent.

La *Politique de répartition des ressources* adoptée en 2014 par le conseil des commissaires se veut l'énoncé des objectifs poursuivis dans cette répartition de même que les principes qui soutiennent celle-ci, ainsi qu'une description des différents critères utilisés pour distribuer les ressources équitablement.

Il est possible de consulter la *Politique de répartition des ressources* au csdgs.qc.ca/politiques-et-reglements.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA CSDGS AU 30 JUIN 2020 ///

| ACTIFS FINANCIERS | |
|---|---|
| Encaisse | 3 901 791 $ |
| Subvention de fonctionnement à recevoir | 31 840 872 $ |
| Subvention de financement à recevoir | 36 007 832 $ |
| Taxe scolaire à recevoir | 2 649 765 $ |
| Débiteurs | 2 585 571 $ |
| Biens destinés à la revente | 99 758 $ |
| **Total des actifs financiers** | **77 085 590 $** |

| PASSIFS | |
|---|---|
| Emprunt à court terme | 72 000 000 $ |
| Créditeurs et frais courus | 44 079 904 $ |
| Revenus reportés | 1 925 422 $ |
| Revenus perçus d'avance | 2 403 226 $ |
| Provision pour avantages futurs | 11 772 534 $ |
| Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention | 247 039 133 $ |
| Passif environnemental | 0 $ |
| Autres passifs | 3 681 357 $ |
| **Total des passifs** | **382 901 576 $** |
| **Dette nette** | **(305 815 986) $** |

| ACTIFS NON FINANCIERS | |
|---|---|
| Immobilisation | 318 581 051 $ |
| Stocks de fournitures | 138 346 $ |
| Frais payés d'avance | 575 564 $ |
| Total des actifs non financiers | 319 294 961 $ |
| **Surplus accumulé*** | **13 478 975 $** |

** Ce surplus est entièrement composé de la valeur comptable des terrains et des subventions à recevoir pour les avantages sociaux futurs des employés.*

# ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

| REVENUS | | |
|---|---|---|
| Subvention de fonctionnement | 260 904 706 $ | 81 % |
| Autres subventions et contributions | 308 688 $ | 0 % |
| Taxe scolaire | 30 872 123 $ | 11 % |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation | 785 832 $ | 0 % |
| Ventes de biens et services | 15 973 781 $ | 7 % |
| Revenus divers | 1 818 088 $ | 0 % |
| Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles | 155 430 $ | 0 % |
| **Total des revenus** | **310 818 647 $** | 100 % |

| DÉPENSES | | |
|---|---|---|
| Activités d'enseignement et de formation | 151 701 777 $ | 49 % |
| Activités de soutien à l'enseignement et à la formation | 69 482 518 $ | 22 % |
| Services d'appoint | 33 849 289 $ | 12 % |
| Activités administratives | 11 889 055 $ | 4 % |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 33 200 129 $ | 10 % |
| Activités connexes | 10 299 516 $ | 3 % |
| Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux | 476 321 $ | 0 % |
| Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles | 0 $ | 0 % |
| **Total des dépenses** | **310 898 605 $** | 100 % |

| SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE | (79 958) $ |
|---|---|

## DÉPENSES 2019-2020 : 310 898 605 $

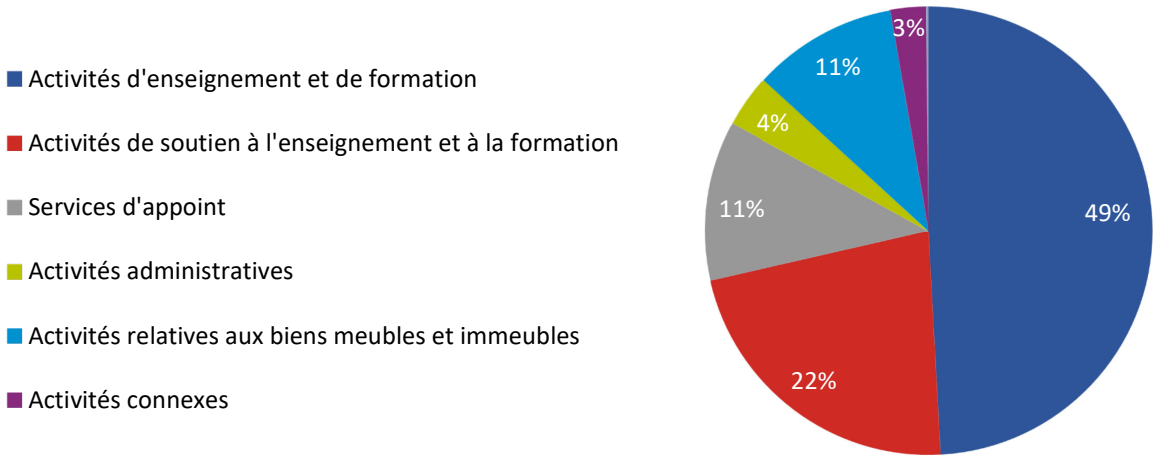


Certains chiffres contenus dans ce rapport annuel peuvent avoir été arrondis.
Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.
Le présent document est disponible sur le site Web de la CSDGS au : csdgs.qc.ca/rapportannuel.

**Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries**
50, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 4V3
**Téléphone : 514 380-8899**
www.csdgs.qc.ca